

Engagements **TENUS**



Bilan de l'action municipale

Juillet 2020 - Décembre 2021

SOMMAIRE

P.4 Les grands
PROJETS

P.7 Une ville
NATURE

P.11 Une ville
HUMAINE

P.21 Une ville
ENTREPRENANTE

P.25 Une ville
RESPONSABLE

ÉDITO



Les 18 mois que nous venons de traverser sont pour le moins inédits avec un fonctionnement en accordéon, des à-coups allant même parfois jusqu'à un immobilisme quasi total pour notre pays... Mais d'immobilisme nous n'avons point connu à Plaisir.

D'abord parce que toutes les périodes de confinement et autres couvre-feux ont été l'occasion, plus que jamais, de faire œuvre de solidarité, et ensuite parce que, dès son élection au mois de juin 2020, la nouvelle équipe municipale a fait feu de tout bois et a commencé à mettre en œuvre les projets qui vous ont été proposés et pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance.

Ils reposent d'abord autour d'un volet de grands projets, de ceux qui s'inscrivent sur le long terme et qui tendent à offrir un nouveau visage à une ville.

Ces projets se déclinent ensuite autour de grands axes : celui d'une ville nature, celui d'une ville humaine, celui d'une ville entreprenante et enfin celui d'une ville responsable.

Sur tous ces dossiers, nous nous sommes engagés pour répondre aux attentes des Plaisiroises et Plaisirois, pour être, dans la

mesure du possible, exemplaires et efficaces... et toujours pragmatiques, éthiques, solidaires et à votre écoute.

Avec l'ensemble de mon équipe, vous savez pouvoir compter sur nous pour être à votre écoute.

Alors, c'est en ce sens que j'ai souhaité vous rendre compte de toutes les réalisations et de tous les chantiers engagés durant les 18 premiers mois de notre mandat, afin que vous puissiez en prendre connaissance de façon synthétique.

Soyez en assurés, ceci n'est qu'un début...

Bonne lecture à toutes et tous.

Joséphine Kollmannsberger
Maire de Plaisir

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JK', written over a horizontal line.

Les grands PROJETS

Malgré la crise sanitaire, la Ville a su adapter ses méthodes, réétudier ses calendriers, afin de tenir ses engagements et poursuivre la mise en œuvre des grands projets structurants sur Plaisir.

La révision du PLU s'est poursuivie en ligne

En novembre 2020, le PLU est entré dans la phase d'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce document est l'élément central et d'articulation du PLU qui définit le projet de territoire de la ville pour les 15 années à venir.

Engagée avec SQY, cette révision doit permettre de mieux répondre aux besoins de logement des Plaisirois, de préserver les terres agricoles, de mieux intégrer les futures constructions dans leur environnement, de renforcer la mixité sociale et de créer un véritable centre-bourg.



La crise sanitaire ayant limité les interactions possibles dans le cadre de la concertation, une concertation numérique a été mise en place à travers un questionnaire en ligne. Plus de 100 contributions ont ainsi été collectées.

Le PADD a été présenté le 4 mai 2021, lors d'un webinaire, toujours disponible en ligne, puis adopté en Conseil municipal.

Prochaines étapes : l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation, puis d'un plan de zonage qui déterminera les règles de construction spécifiques à chaque secteur.



Valibout : l'écoquartier soumis à l'avis des habitants

Le projet a pour ambition d'améliorer la qualité de vie des habitants, d'installer de nouveaux services dans le quartier et de le transformer en écoquartier.

Pour que les transformations du Valibout répondent le plus possible aux besoins et souhaits de celles et ceux qui y vivent, la Ville et SQY ont lancé, en novembre 2021, une concertation citoyenne.

Elle vise à partager avec la population, et notamment les habitants du quartier, les grands objectifs et intentions du projet, mais aussi de recueillir les avis et remarques afin d'ajuster le projet avant sa mise en œuvre effective.

Parallèlement, un journal d'information à destination des habitants ainsi qu'une exposition ont été réalisés.

2

Un futur parc à la Mare aux Saules

Du 16 septembre au 16 octobre 2021, vous avez été invités à vous exprimer dans le cadre d'une enquête publique concernant le projet d'aménagement de parc paysager à la Mare aux Saules mené par la société ECT.

Le projet prévoit le réaménagement d'une friche en un espace naturel ouvert au public, orienté vers des activités pédagogiques autour de la biodiversité locale, ainsi que des activités de sports et de loisirs, sur une superficie de 10,8 hectares. À l'issue de l'enquête publique, le rapport, les avis et conclusions du commissaire enquêteur ont été publiés sur le site de la Ville.



3

Un nouveau pôle d'attractivité

Le nouveau centre commercial Mon Grand Plaisir a ouvert ses portes en août 2020. Construit sur le site d'une ancienne friche commerciale, ce nouveau lieu de vie regroupe une quarantaine de commerces, des espaces extérieurs de loisirs, 14 restaurants et un multiplex UGC de 9 salles. Cette rénovation, qui représente un investissement de 150 millions d'euros, exclusivement financée par la Compagnie de Phalsbourg, a permis la création de 800 emplois.

4

Un futur cimetière paysager

Le projet de création d'un cimetière dit paysager a été présenté aux riverains de la rue de la Bretéchelle puis voté lors du Conseil municipal du 17 novembre 2021. D'un montant de 1,7 million, les travaux devraient débuter en janvier 2023 pour une durée de 6 à 7 mois.



5

SQY High Tech avance

Une procédure de participation du public par voie électronique a été organisée, durant l'été 2020, en vue de la création d'un pôle logistique et d'activités artisanales, d'un hôtel et de 2 restaurants sur la ZAC Sainte-Apolline.



Une ville NATURE

Forte de son statut de ville à la campagne, Plaisir bénéficie d'un cadre de vie privilégié. Afin de préserver ses qualités environnementales et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Ville a mené des actions concrètes, en collaboration avec ses partenaires et ses habitants.

Plus de nature DANS LA VILLE

Un écoquartier

Avec le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (N.P.N.R.U.), le Valibout va être transformé en écoquartier. D'un montant de 65 millions d'euros, la rénovation du quartier s'étendra sur 5 à 7 ans.

Un nouveau parc

L'enquête publique, sur la création d'un nouveau parc à la Mare aux Saules, a été lancée en septembre 2021. D'une superficie de 10,8 hectares, il proposera des activités pédagogiques autour de la biodiversité locale, ainsi que des activités de sports et de loisirs.

Un futur cimetière paysager

Répondant aux préoccupations environnementales de la Municipalité et au souci d'intégration dans son environnement, la création de ce cimetière dit paysager a été votée lors du Conseil municipal du 17 novembre 2021.



1650 arbres

ont été plantés, fin 2021, afin de créer des mini-forêts urbaines. À terme, près de 47 000 arbres seront plantés d'ici 2025.



Janvier 2020

2^e fleur « Villes et Villages Fleuris »

Septembre 2020

Label « Territoire engagé pour la nature »



D'autres modes DE TRANSPORT

✔ Plaisir a lancé l'élaboration de son Atlas de la biodiversité. La première partie de celui-ci a été présentée, lors d'une visioconférence ouverte à tous, en mai 2021.

✔ L'opération « 1 naissance, 1 arbre » permet de célébrer chaque bébé plaisirois en plantant un arbre, symbole de vie et de protection des générations futures.

✔ Déployé en 2020, le permis de végétaliser vous permet de devenir acteur de votre cadre de vie en jardinant sur l'espace public. 9 permis de planter ont été accordés.

✔ Depuis l'été 2021, la mise en place de la gestion raisonnée des espaces verts permet de favoriser la biodiversité.

✔ 6 projets de la Ville ont été plébiscités par les Franciliens dans le cadre du vote des budgets participatifs de la Région Île-de-France.

✔ Pour la première édition de la Fête de la nature, 15 animations ont été proposées au Plaisirois.



Trottinettes en libre accès

En 2021, Plaisir a accueilli les trottinettes électriques de SQY. Des ateliers d'initiation ont été organisés afin de sensibiliser les utilisateurs aux règles de bon usage.

✔ 14 points de recharge électrique rapide ont été installés sur plusieurs parkings publics, en partenariat avec le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) et la Région.

✔ Afin d'offrir davantage de confort aux piétons et aux cyclistes, le chemin longeant le mur du Château, et permettant d'accéder à la passerelle de la RD30, a été réaménagé. 50 000 € ont été engagés sur ce projet.

✔ Plus de 90 000 € ont été engagés afin de poursuivre l'installation d'arceaux à vélos.

✔ De nouveaux chaussidoux permettant la cohabitation entre voitures et vélos ont été créés.

✔ Certaines rues ont été passées en zones 30 afin d'apaiser la circulation et garantir la sécurité de tous.

Réduire notre impact SUR LE CLIMAT

Le réseau de chaleur urbaine classé

Afin de renforcer le déploiement du RESOP, la Ville a voté, lors du dernier Conseil municipal, le classement de son réseau de chaleur pour les 20 prochaines années. Le RESOP permet à plus de 4 600 logements de la ville de bénéficier d'une source de chaleur propre et économique.

Des cours au frais

Afin de rafraîchir les îlots de chaleur urbaine que sont les cours d'écoles, la Ville a entrepris la renaturation de 10 d'entre-elles.

✔ Afin d'accompagner les familles dans la gestion de leur consommation d'énergie, Plaisir soutient les actions de l'Alec SQY.

✔ Plus solide, plus durable et plus écologique, un nouveau modèle de banc public a été choisi par la Ville. Conçu en plastique recyclé renforcé, il ne réclame aucun entretien particulier et résiste à toutes les intempéries.

✔ Pour sensibiliser les habitants, des Randos zéro déchet et World clean up Day* ont été organisés en partenariat avec les associations plaisiroises.

* Journée Mondiale du nettoyage de notre planète



A young child with blonde hair, wearing an orange jacket, is holding a small green tomato plant in a yellow pot. An elderly woman with glasses and a colorful floral shirt is looking down at the child. They are in a greenhouse or indoor garden setting with many tomato plants in black pots. The background is slightly blurred, showing more plants and a white wall.

Une ville HUMAINE

Une ville plus humaine, c'est une ville où chacun peut bien y vivre, y trouver sa place et s'y épanouir. L'accès au sport, à la culture, à l'éducation, à la santé et à la tranquillité doit y être égal pour tous.

Animer et faire VIBRER LA VILLE



7,9 km de parcours de running, inaugurés en juin 2021. Ce parcours de couleur jaune est le 1er d'une série de 5 parcours, aux couleurs des JO, qui seront déployés jusqu'en 2024.

- ✔ De nouveaux espaces de sport et loisirs en accès libre ont été créés : tables de teqball, de tennis de table, d'échecs, de dames et de jeu de l'oie, street workout.
- ✔ L'opération « Sortez vos baskets » a permis aux Plaisirois de faire du sport durant la période de restriction sanitaire.
- ✔ À l'école, en centre de loisirs, à l'École des sports ou encore à l'occasion des vacances sportives, ce sont pas moins de 4570 enfants qui ont pu bénéficier des interventions des 8 éducateurs sportifs de la Ville.
- ✔ Les éducateurs sportifs de la Ville interviennent également auprès d'élèves porteurs de handicaps, les ULIS du collège Apollinaire ainsi que l'externat médico pédagogique L'Escabelle.
- ✔ Le premier tournoi d'Urban soccer, organisé en novembre 2021, dans le cadre du festival des Escales urbaines, a réuni plus de 90 participants.
- ✔ Afin de soutenir une jeune gymnaste plaisiroise dans sa préparation au prochain Jeux Olympiques de Paris 2024, la Ville lui a accordé un soutien financier.

TERRE 2024 DE JEUX

Après l'obtention, par la Ville, du label « Terre de Jeux 2024 », le stade Robert Barran ainsi que le Palais des sports Pierre de Coubertin ont été retenus pour apparaître dans le catalogue des centres de préparations pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. Ils sont ainsi susceptibles d'accueillir des entraînements d'équipes internationales de handball et de rugby.



4 570 enfants

ont bénéficié des interventions
des éducateurs sportifs de la Ville

2 000 élèves

des écoles maternelles et élémentaires
ont bénéficié d'une action culturelle
proposée par la Ville dans le cadre
scolaire.

✓ Depuis janvier 2021, 2 classes de 5^e du collège Blaise Pascal participent au programme Passerelle, proposé par le Conseil départemental en partenariat avec le conservatoire de Plaisir. Durant 3 ans, à travers la danse et accompagnés par des artistes professionnels, les adolescents participent à des ateliers créatifs afin de construire un projet de fin d'année sur des thématiques telles que la santé, la citoyenneté ou encore l'insertion.



Mai 2021

Inauguration
du multiplexe UGC



Des artistes dans nos rues

Durant tout le mois de juin 2021, « Les Impromptus » ont permis de mettre le spectacle vivant dans la rue, tout en respectant les règles sanitaires : déambulations, manèges, concerts en plein air, ciné-drive...

✔ Une Classe de 6^{ème} à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) a été créée. Le collège Blaise Pascal devient ainsi le seul établissement des Yvelines à offrir un programme d'enseignement théâtre couplé au cursus scolaire.

✔ Le spectacle Peace & Lobe a été l'occasion de sensibiliser 400 élèves aux risques auditifs en partenariat avec le Réseau des musiques actuelles en Île-de-France.

✔ Le conservatoire propose des interventions en milieu scolaire à travers le nouveau P[art]cours théâtre. Il vient compléter les P[art]cours musique, danse et sciences.

✔ En décembre 2021, la Ville a conventionné avec la mission danse de SQY à la Commanderie. Elle permettra d'accueillir une résidence d'artiste au sein du quartier du Valibout.



28 spectacles
programmés au théâtre Coluche

Impliquer LES HABITANTS



**17 réunions
publiques** rencontres,
ateliers de coconstruction se sont
tenus depuis septembre 2020.

Création de l'Assemblée citoyenne

Afin d'associer activement les Plaisirois aux sujets prioritaires concernant l'avenir de Plaisir, la Ville a mis en place une Assemblée citoyenne locale.

Elle se compose de 60 membres, issus de tous les quartiers de la ville et répartis au sein de 5 collèges : associatif, socio-économique, personnalités qualifiées, représentants de quartier et jeunes.

✓ Les Plaisirois sont associés en amont des projets sur des temps de coconstruction et d'échanges : révision du PLU, écoquartier du Valibout, place du commerce, parc de la Mare aux saules, cimetière paysager...

✓ De nombreuses actions participatives sont menées sur la ville avec les habitants et les associations locales : expositions photo, collectes de jouets, plantations d'arbres, balades zéro déchets...

Veiller à la TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Face au manque d'effectif de la Police nationale, Joséphine Kollmannsberger mobilise les Maires de la circonscription du Commissariat et interpelle le Ministre de l'Intérieur. Grâce à son action, 4 agents de police supplémentaires ont été accordés, d'ici l'été.



✔ La Ville déploie le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires afin de renforcer la vigilance de chacun, tout en créant du lien entre voisins.

✔ Prox' Aventure, organisée par les policiers bénévoles de l'association Raid Aventure, permet aux jeunes Plaisirois de rencontrer la Police nationale, la Police municipale ainsi que des pompiers pour un après-midi placé sous le signe du sport et du civisme.

✔ Une semaine de la citoyenneté a été organisée en 2021 afin de sensibiliser les jeunes Plaisirois aux valeurs communes de la République.

✔ Depuis septembre 2021, une brigade à vélo a été créée au sein de la Police municipale. Elle permet des interventions plus rapides dans des endroits inaccessibles aux voitures tout en favorisant la proximité avec les Plaisirois.

✔ 2 chiens sont venus compléter les brigades de la Police municipale, diversifiant ainsi les possibilités d'intervention de ces brigades 100% terrain.

35 sites

de la ville équipés
en caméras
de vidéoprotection

Favoriser L'ACCÈS AUX SOINS

3,9 millions

seront consacrés à la construction de la future Maison médicale, financée dans le cadre du programme de soutien à l'offre de santé du Conseil départemental des Yvelines. Le futur établissement de 927 m² sera implanté près du Centre hospitalier de Plaisir et accueillera 12 professionnels de santé.


**3 nouveaux
médecins**

se sont installés à la Ruche.

✓ En octobre 2021, l'Agence régionale de la Santé et la Ville ont présenté le diagnostic Santé territorial ainsi que le plan d'action en faveur du recrutement de nouveaux médecins aux professionnels de la santé.

✓ De nombreuses actions d'accès aux soins et de prévention ont été menées : sport sur ordonnance, campagne de vaccination, ateliers, conférences, Mammobus...

✓ Durant les différentes campagnes de vaccination COVID, 2260 rendez-vous et 695 accompagnements jusqu'au vaccinodrome de SQY ont été proposés aux personnes âgées.

✓ En décembre 2021, Plaisir a accueilli le VaccY'bus afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la vaccination.

Renforcer l'accès aux soins

En plus de 2 élus dédiés à la santé, un poste de chargé de mission santé a été créé. Sa principale mission est consacrée à la recherche de nouveaux médecins.

Ouverture en 2020, d'une pépinière santé, « La Ruche », en attendant la construction d'une maison médicale en 2023.

Depuis novembre 2021, une cabine de téléconsultation est à disposition des habitants à la Maison des familles Flora Tristan. Ce nouvel équipement de pointe permet de rentrer en contact avec un médecin généraliste, par écran interposé, sans rendez-vous.



2 cabinets dentaires

se sont ouverts au Centre commercial Auchan et dans le quartier de la gare. Le centre commercial Auchan a également accueilli un cabinet d'ophtalmologie ainsi qu'un centre d'imagerie médicale.

Accueillir les tout-petits ET SOUTENIR LES PARENTS



543

naissances

ont été célébrées, le 4 décembre 2021,
à l'occasion de l'évènement participatif
« 1 naissance, 1 arbre ».



La Ville, en partenariat avec Les Résidences Yvelines-Essonnes, a fourni les locaux de la première Maison d'Assistants Maternels (MAM) qui a ouvert ses portes, en novembre 2021, dans le quartier du Valibout.

Une seconde MAM verra le jour dans les semaines à venir dans le quartier des Gâtines.

✓ Durant le confinement, l'accueil des tout-petits des personnels prioritaires a été maintenu au sein de la crèche familiale et des multi-accueils.

✓ Afin de garder les enfants lors des démarches judiciaires, un accueil occasionnel, pour des enfants dont les parents sont victimes de violences intra-familiales, a été mis en place au sein de la micro-crèche « À nos anges ».

✓ Dans le cadre du soutien à la parentalité, la Ville propose de nombreuses rencontres, débats-conférences, groupes de paroles, ateliers ludiques et pédagogiques...

✓ L'opération « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants », menée en partenariat avec l'Éducation nationale, propose des cours de français gratuits pour les parents.

✓ Les assistantes maternelles ont été formées à l'approche du langage des tout-petits dans le cadre de l'opération nationale « Parler bambin » ainsi qu'à l'usage des écrans chez les jeunes enfants.

Bien grandir ET S'ÉPANOUIR

- ✔ Lancement des travaux à l'école Saint-Exupéry : le nouveau groupe scolaire doublera sa surface avec deux classes de maternelle supplémentaires, une nouvelle classe pour la partie élémentaire, un accueil de loisirs en maternelle, une salle de motricité.
- ✔ 147 élèves de primaire de Saint-Exupéry se sont installés, durant les travaux, au sein de la Maison de la Haise entièrement réhabilitée.
- ✔ Le nouveau restaurant scolaire Pierre Brossolette, inauguré en novembre 2021, comprend une salle de restauration avec service à table pour les maternelles des écoles Danièle Casanova et Louise Michel ainsi qu'une salle avec un self-service pour les élémentaires. Coût 1,75 million d'euros
- ✔ La Ville a signé une convention l'associant au collège Blaise Pascal et au centre Athéna afin de prévenir le décrochage et la rupture scolaire.
- ✔ Avec les « Quartiers d'été », depuis 2020, la Ville de Plaisir, avec le soutien de l'État et du Département des Yvelines, organise durant tout l'été des activités et sorties gratuites pour les 11-17 ans.
- ✔ Un service de soutien scolaire gratuit, baptisé Enseigno, est disponible gratuitement sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) déployé par la Ville.
- ✔ Durant les périodes de restriction, des défis et animations de rue ainsi que des ateliers en ligne ont été proposés aux enfants et adolescents.



Le 14 septembre dernier, la Ville a officialisé sa candidature au label « Cités Éducatives » au cours d'une présentation au théâtre Robert Manuel, en présence du préfet délégué pour l'égalité des chances, des équipes de l'Éducation nationale et des représentants des parents d'élèves. L'obtention de ce label décerné par l'État constituera une opportunité de renforcer l'action éducative auprès des enfants et des jeunes de 3 à 25 ans, habitant au Valibout, d'apporter des moyens financiers supplémentaires ainsi que de nouveaux modes de coordination adaptés aux besoins du quartier.



3 millions

consacrés à l'extension de l'école Saint-Exupéry ainsi que 1,2 million afin de rénover les locaux de La Haise qui accueillent temporairement les élèves.

Soutenir LES PLUS FRAGILES

Lutte contre la fracture numérique

Un médiateur numérique ainsi que des ordinateurs en libre accès sont disponibles dans les Maisons des Familles Flora Tristan et La Mosaique afin d'accompagner les personnes pour réaliser, en ligne, leurs démarches administratives et socioprofessionnelles.



Un élan de solidarité

Afin de soutenir les foyers impactés économiquement par la crise sanitaire, la Ville a lancé deux actions fondées sur la solidarité des Plaisirois. Des étagères en libre-service ont été mises en place au Marché ainsi que dans les Maisons des familles dans lesquelles les Plaisirois pouvaient offrir des denrées alimentaires et des produits d'hygiène, tandis qu'une collecte de jouets, pour les enfants de 0 à 11 ans, baptisée « Noël solidaire », a été menée en décembre. Plus de 5 000 jouets et livres ont ainsi été collectés et distribués aux familles les plus modestes.

✔ Tous les 3^e jeudis du mois, Brigitte Maudry, Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales et au handicap, accueille sur rendez-vous à la Mosaique pour recueillir les préoccupations quotidiennes des Plaisirois, liées au handicap.

✔ Afin de faciliter les déplacements quotidiens des personnes âgées ou en situation de handicap, la Ville a mis en place un nouveau service de transport à la demande baptisé « La Baladine ».

✔ 385 seniors et personnes immunodéficientes ont bénéficié du portage des courses à domicile lors de la période de confinement.

✔ Pour venir en aide aux personnes isolées, seniors ou en situation de handicap, le CCAS de Plaisir a mis en place un registre confidentiel qui permet d'assurer un suivi personnalisé en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule et grand froid par le Préfet.

1 345 seniors

fréquentent la Maison Rousseau.

Les animations, repas partagés, ateliers, sorties qui y sont proposés sont autant d'occasions de lutter contre l'isolement de nos aînés.



Une ville **ENTREPRE- NANTE**

Préserver nos commerces, tout en répondant aux attentes de chacun, accompagner vers l'emploi et soutenir nos entreprises locales sont les défis à relever pour faire de Plaisir une ville entrepreneurante.

Promouvoir LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Tous les dimanches

Vos élus sont présents au Marché, tous les dimanches matin. Ils recueillent vos remarques, répondent à vos questions et vous proposent également de nombreuses animations en partenariat avec les commerçants.



✔ Afin de développer l'offre commerciale dans chaque quartier, la Ville a imposé des cellules commerciales en pied d'immeuble dans les projets proposés par les promoteurs immobiliers.

✔ Un city-manager a été recruté par la Ville afin d'accompagner les commerces de proximité et de proposer des animations.

✔ L'arrivée de nouveaux commerçants ainsi que des réaménagements ont permis de redynamiser le Marché.

✔ Une boîte à idées a été installée sous la halle du Marché afin de collecter les avis des Plaisirois et améliorer l'offre de service.

✔ Afin d'inciter les Plaisirois à découvrir le Marché, de nombreuses animations y ont été proposées : distribution de graines à planter, collecte de jouets, initiation à la trottinette, fête des mères...

✔ Après son annulation, en 2020 pour cause de crise sanitaire, en 2021, le Marché de Noël a été proposé sous un nouveau format. Dans et autour de la halle du marché les Plaisirois sont venus nombreux, profiter des offres de commerçants et des animations gratuites.

Soutenir L'ACTIVITÉ LOCALE



Un soutien exceptionnel durant le confinement

Afin de soutenir les commerces de proximité durant les périodes de confinement, la Ville a signé une convention avec le Conseil départemental des Yvelines afin que les commerçants et artisans puissent bénéficier d'une aide financière dédiée au paiement des loyers.

✓ La Ville a accompagné les commerçants à la mise en œuvre de ventes en ligne, sur l'application Shop'in SQY. Une campagne de communication a également été mise en place durant la période de confinement afin de soutenir les commerces de proximité et les restaurants proposant des plats à emporter.

✓ L'attractivité de la zone d'activité économique SQY High Tech se confirme avec l'accueil, rue Pierre Curie, de l'entreprise Géotec, de l'entreprise Hensoldt, avenue d'Armoric, la construction d'un parc d'activité artisanale au rond-point des Gâtines ainsi qu'un projet de parc d'activité Segro, avenue de Dreux.

Favoriser L'INSERTION DES JEUNES ET LE RETOUR À L'EMPLOI



Un accompagnement des jeunes sur mesure

Le 4 mars 2021, la Ville a intégré le Plan régional pour l'insertion des jeunes (PRIJ), pour les 16-25 ans, issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, et sortis précocement du système scolaire avec peu ou sans qualifications.

Le PRIJ a pour mission d'identifier les jeunes en difficulté et de construire avec eux un parcours « sur mesure » en mobilisant les acteurs et les aides déjà existants.

800 emplois

ont été créés grâce à la construction du nouveau centre commercial Mon Grand Plaisir. Une convention passée entre la Compagnie de Phalsbourg et la Ville a permis de favoriser l'embauche de demandeurs d'emploi plaisirois.

✓ Afin de faciliter le retour à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), la Ville, en partenariat avec le Département, propose un service de garde à horaires flexibles, pour les enfants de 4 mois à 3 ans. Ce service permet aux personnes concernées de se rendre sereinement à leurs entretiens d'embauche et autres formations.

✓ Chaque année, la Ville de Plaisir permet à des jeunes de 18 à 25 ans, inscrits à la Mission Locale, d'obtenir un contrat d'insertion d'un à deux mois sur l'un des chantiers municipaux.

✓ La Ville finance des treks de remobilisation pour les personnes éloignées de l'emploi. 30 jeunes ont participé aux treks durant ces 18 derniers mois.



Une ville RESPONSABLE

Gestion saine, développement de l'e-administration et des achats responsables, rénovation thermique des bâtiments municipaux...

Des actions sont menées, en interne, pour montrer l'exemple et créer une dynamique positive auprès des agents municipaux.

Bien gérer LA VILLE

0% d'augmentation des impôts communaux

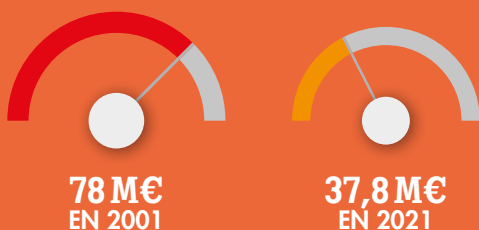
Malgré des contraintes et des exigences supplémentaires de l'État, la Ville parvient à ne pas augmenter ses taux de taxe d'habitation et de taxes foncières pour la 5e année consécutive.

Les principaux investissements en 2021

- > Lancement de l'extension de l'école St-Exupéry
- > Rénovation de la Maison de La Haise
- > Construction du restaurant scolaire P. Brossolette
- > Nouveau parcours running
- > Mise en place d'aides exceptionnelles COVID
- > Réaménagement Placette Saint-Pierre
- > Extension du réseau urbain de chaleur (RESOP)
- > Déploiement de la vidéoprotection

Le poids de la dette

Fonds de soutien déduit



✓ En 2021, dépenses et recettes s'équilibrent à près de 83,5 millions d'euros, décomposées en fonctionnement (53,9%) et investissements (46,1%).

✓ La Ville poursuit sa maîtrise des charges de fonctionnement qui s'élèvent, en 2021, à 45 millions d'euros, soit une baisse de 0,24% par rapport à l'année précédente.

✓ En 2021, le coût de la crise sanitaire pour la Ville s'élève à 810 000 €. Un soutien exceptionnel au CCAS a été alloué pour un montant de 150 000 €. 290 000 € de produits sanitaires et de frais de nettoyage étaient également prévus au budget.

✓ Le théâtre Coluche, au titre du soutien à la culture, bénéficie d'une aide exceptionnelle.

✓ 6 projets de la Ville soumis au vote des Franciliens, dans le cadre du budget participatif écologique de la Région d'Île-de-France, ont été sélectionnés et seront ainsi entièrement financés par le Conseil régional d'Île-de-France.

Veiller à la qualité **DES SERVICES**

- ✔ Les associations plaisiroises bénéficient désormais d'un espace numérique qui leur est entièrement dédié, sur le site internet de la Ville. Réservation de salle, demande de subventions, mise en ligne de leurs événements sur l'agenda en ligne, prise de contact...
- ✔ Intitulée « En bref », la nouvelle lettre d'information numérique de la Ville est envoyée tous les 15 jours par mail aux abonnés qui y retrouvent toute l'actualité plaisiroise.
- ✔ Depuis le confinement, le Conseil municipal est retransmis en direct sur le site internet de la ville et la page Facebook officielle.
- ✔ Tous les mois le Maire répond en direct aux questions des Plaisirois lors d'un Facebook live.

Des services municipaux **ENGAGÉS**

- ✔ Durant 3 mois, la Mairie, en partenariat avec la start-up plaisiroise RecNoRec, a lancé une expérimentation de recyclage des masques de ses agents. Plus de 3500 masques ont ainsi été collectés.
- ✔ Pour permettre aux élus et aux agents de valoriser les déchets ménagers générés sur leur temps de présence en Mairie, un composteur a été mis à disposition.
- ✔ La Ville renouvelle sa flotte de véhicules thermiques au profit de modèles électriques et développe ses bornes de recharges.
- ✔ Afin de favoriser l'usage du vélo et du covoiturage lors des trajets domicile /travail de ses agents, la Mairie a mis en place une prime « mobilités durables ».



Le conseil MUNICIPAL

**Joséphine
KOLLMANNSBERGER**

Maire de Plaisir

Vice-présidente de la Communauté d'agglomération SQY
à l'environnement et à la transition écologique

Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines
à la culture et au tourisme

Les adjoints



**Christophe
BELLENGER**
1^{er} adjoint
Vie quotidienne,
urbanisme et
ressources humaines



**Adeline
GUILLEUX**
Prévention, sécurité,
patrimoine et
grands projets



**Bernard
MEYER**
Relations citoyennes
et voirie



**Sylvie
KANE**
Vie scolaire
et périscolaire



**Igor
GAZEYEFF**
Transition écolo-
gique



**Véronique
MORIN**
Embellissement de
la ville et promotion
de la nature



**Dominique
MODESTE**
Sports et
loisirs de plein air



**Brigitte
MAUDRY**
Affaires sociales
et handicap



**Philippe
CORDAT**
Culture pour tous



**Nora
LAKHDARI**
Séniors et
intergénérationnel



**Jean-Michel
DUBOIS**
Finances

Les conseillers municipaux délégués



**Ginette
FAROUQ**
Animations
culturelles



**Henri-Pierre
LERSTEAU**
Développement
local et commerce
de proximité



**Isabelle
SATRE**
Biodiversité



**Richard
WAKIM**
Smart-city



**Sunday
KOBA**
Développement et
accompagnement de
l'offre de santé



**Véronique
FAUCHEUX**
Familie et paren-
talité



**Clément
AUBRIL**
Promotion des
mobilités douces
et décarbonnées



**Marie-Hélène
PIGAGNOL**
Protocole



**Sébastien
ORGAER**
Jeunesse et
assemblée
citoyenne



**Dominique
JENASTE**
Villes jumelles



**Frédéric
RAISON**
Espaces naturels



**Anne
GREGORONI**
Développement et
accompagnement
de l'offre paramé-
dicale



**Louis
CHICARD**
Artisanat et inser-
tion professionnelle



**Geneviève
BERNOLLIN**
Protocole
de participation
citoyenne



**Stéphane
TRESSE**
Développement
du bio, des circuits
courts et locaux



**Joëlle
MARANJON**
Anciens combat-
tants et cérémonies
patriotiques



**Christian
LENNE**
Sécurité patrimo-
niale, accessibilité
et prévention des
risques

Groupe d'opposition : Plaisir notre ville notre avenir



**Sandrina
CARNEIRO**



**Brice
FABRY**



**Camille
CRESTEIL**



**Brice
VOIRIN**



**Laurence
DUFLOS**



**Aïssata
LY**

Groupe d'opposition : TAF Tout à faire pour Plaisir



**Annie-Joëlle
PRIOU-HASNI**



**Mathieu
ROLLIN**



**Natacha
FERAUX**



**Fatima
IDRISSÉ**

Légende
SQ : Conseillers
communautaires

BILAN JUILLET 2020 - DÉCEMBRE 2021

Directeur de publication : Joséphine KOLLMANNSBERGER, Maire | **Directeur de la rédaction :** Angela RAGENARD

Rédaction : Angela RAGENARD | **Conception graphique :** Sébastien BEAUVILAIN

Crédits photos : Ville de Plaisir, Getty images, Droits réservés | Dépôt légal BnF janvier 2022

Imprimerie : De Chabrol



VILLE-PLAISIR.FR

